

# Sud RATP

**Solidaires, Unitaires  
Démocratiques**

Février 2008

Pas de place à SEC  
pour le HANDICAP !



La RATP - qui dans ses médias internes fait régulièrement des articles ronflants sur le handicap - devrait un peu plus se pencher sur le département SEC où il ne fait pas bon d'être handicapé !

Le Directeur Général Monsieur MONGIN a été averti d'une situation inadmissible, eu égard aux engagements pris par l'entreprise au travers du protocole en faveur de l'emploi des personnes en situation de Handicap. Faut-il espérer que les choses changent ???

Un agent GPSR, des années sur le terrain, a eu un terrible accident de voiture en septembre 2003 (ce dont personne n'est à l'abri), induisant une situation de handicap (COTOREP à 60% d'invalidité).

Après êtres sortie du coma, du fauteuil roulant et de 800 jours d'ITT, sont combat pour continuer à vivre semblait gagné..., mais il faut hélas se battre continuellement pour tout, et après l'inaptitude définitive ses ennuis n'ont fait que commencer :

- Avoir une sous-filière (D, AX... les RH ne savent pas trop, un peu au PIF...);
- Passer en commission de reclassement ;
- Obtenir une nouvelle formation dans l'entreprise ;
- Et « l'impossible » pour nos ressources dites « humaines », avoir un poste de travail !

C'est vrai qu'avec une vingtaine d'années de régie chacun nos 3 cadres RH n'ont pas beaucoup d'expérience !!!

## Incapables de le reclasser !!!

Les tentatives de harcèlement, de discrimination, d'intimidations pour lui faire quitter l'entreprise, ou bien le faire plonger dans une déprime qui pourrait lui être fatale, ont été nombreuses... (Procédure en cour).

Sa catégorie professionnelle – Handicapé - est peut être une « anomalie » à l'effectif ???

A moins qu'un ancien agent de terrain dans les bureaux cela dérange ???

**Le syndicat SUD RATP pense que la situation dans laquelle se trouve ce collègue est intolérable pour une entreprise qui se dit citoyenne, et qui se doit de trouver une solution rapidement !**

Avec un peu d'humour, même si le sujet est grave, *chers collègues, tant que le reclassement sera l'échec de notre département ne devenez pas « Handicapé »...*

Cotisations : 60€/an  
Se syndiquer à SUD,  
C'est se Défendre !

**SYNDICAT SUD/RATP**  
3 Rue Rampon - 75011 PARIS  
<http://www.sudratp.fr>

